



HERBOVET
PIGEONVETS HERBOTS

CALENDRIER DE VACCINATION

QUELS VACCINS ?

PARAMYXO

Tous les **pigeons voyageurs** doivent être vaccinés. Ce vaccin est valable 1 an.

Les **veufs**: il est préférable de les vacciner en octobre ou en janvier, ou pendant la période de reproduction.

Femelles et reproducteurs : il est préférable de les vacciner contre l'herpès et le paramyxovirus deux semaines avant l'accouplement.

Jeunes : à partir de l'âge de 4 à 6 semaines.

VARIOLE

Vous pouvez opter pour la méthode au pinceau ou l'injection.

Pour les pigeons d'un an et les vieux pigeons, il est préférable de vacciner en même temps que contre le paramyxovirus.

Pour les jeunes, 3 semaines après la vaccination contre le Rota Paramyxo.

VACCIN COMBINÉ HERPÈS ET PARAMYXO :

C'est un bon vaccin contre l'herpès chez les pigeons.

VACCIN CONTRE LA PARATHYPHOSSE OU LA SALMONELLE

Si la salmonelle a été diagnostiquée, il est préférable de faire vacciner vos pigeons contre la salmonelle pendant plusieurs années consécutives, tous les 6 mois.

QUAND VACCINER ?

ELEVEURS

Novembre : 2 semaines avant l'accouplement contre l'herpès Paramyxo.

En cas de problèmes de salmonelle, vacciner également contre la salmonelle 5 à 6 semaines avant l'accouplement et 6 mois plus tard.

YEARLINGS ET VIEUX

Paramyxo et variole en même temps en octobre ou janvier.

Salmonella : février.

JEUNES

4 semaines : Rota Paramyxo.

3 semaines plus tard : Rota Paramyxo.

3 semaines plus tard : variole.

3 semaines plus tard : salmonella en cas de problèmes.

Raf & Kobe Herbots

Attenhovenstraat 1 - 3806 Velm, Belgium

Place de l'hôtel de Ville 18a - 7160 Chapelle-lez-Herlaimont

+32 475 246 589

+32 495 246 613

herbovet.com

hbv-shop.herbovet.com